



LE COLLECTIF du 4 DECEMBRE accueille avec satisfaction et appuie fermement la décision du gouvernement d'imposer le transport, par voie maritime ou aérienne vers des ports et aéroports spécifiques d'Haiti, de certains produits en provenance de la République dominicaine (RD). Il appelle tous les citoyens du pays à respecter cette mesure qui contribue à assurer, entre autres, un meilleur contrôle de qualité de ces produits.

Il souhaite que les autorités étatiques continuent à en adopter d'autres visant l'intérêt national et contribuant à encourager la production nationale et la consommation des produits locaux.

Parallèlement, LE COLLECTIF du 4 DECEMBRE rappelle à tous que ce 23 septembre, l'Arrêt TC 168-13 de la Cour Constitutionnelle dominicaine qui vise à rendre APATRIDE un ensemble de citoyens noirs, pauvres nés sur leur territoire, aura deux ans. Il est à remarquer que ces dispositions ciblent surtout les citoyens dominicains d'ascendance haïtienne.

LE COLLECTIF continuera à dénoncer cet arrêt Raciste et Xénophobe. Il appelle la Communauté Internationale à assumer ses responsabilités afin de porter la RD à respecter les Droits des citoyens et procéder au retrait de cet Arrêt sinon à l'élimination des effets de cette décision comme l'exige la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme (CIDH).

Par ailleurs, LE COLLECTIF demande aux partis politiques et aux candidats, de prendre une position claire et sans équivoque sur le dossier de la République Dominicaine et la production nationale.

En outre, LE COLLECTIF du 4 DECEMBRE dans sa lutte pour le respect de la DIGNITE NATIONALE et la PROMOTION DE LA PRODUCTION NATIONALE croit que le gouvernement de notre pays doit mobiliser la jeunesse haïtienne, dans un vaste mouvement d'Education et d'Action Civique, afin de permettre l'émancipation et susciter la participation de cette jeunesse dans le relèvement du pays.

NON A L'APATRIDIE ! NON A LA VIOLATION des DROITS de l'HOMME ! VIVE LA DIGNITE NATIONALE ! VIVE LA PRODUCTION NATIONALE ! VIVE UNE PRISE EN CHARGE INTEGREE DE LA JEUNESSE HAITIENNE !

Jean-Robert Argant
Coordonnateur Général
21 septembre 2015